

12.08.2009 - 14:45 Uhr

Les baisses de salaire sont un poison pour la conjoncture Déprécier le franc et baisser le prix de l'électricité

Bern (ots) -

Les baisses de salaire imposées par la direction des entreprises Alu Menziken et Rieter sont une gifle pour les salarié(e)s concernés. Alors que ces derniers ont dû assister pendant les années de vaches grasses au spectacle d'actionnaires et de dirigeants empochant les bénéfices réalisés, on leur impose aujourd'hui à eux des sacrifices financiers parce que la situation s'est dégradée !

Les baisses de salaire sont un poison pour la conjoncture. Jusqu'à ce jour, l'économie intérieure n'a été largement épargnée par la récession que parce que les salaires ont augmenté. Si on économise maintenant sur ces derniers, le pouvoir d'achat fera défaut à l'économie suisse en 2010. Conséquence : une récession massive, non seulement du secteur des exportations, mais aussi de l'économie intérieure.

Si les entreprises exportatrices ont des problèmes de coûts, il faut alors diminuer ceux-ci en dépréciant le franc et en abaissant le prix de l'électricité. Les frais de personnel ne représentent, selon la branche, que 18 à 25 pour cent des coûts totaux. Si les salaires sont abaissés de 10 pour cent, ces coûts ne diminueront donc que de 2 pour cent. L'effet, sur les coûts des entreprises, d'une baisse de 3 petits centimes du franc suisse par rapport à l'euro sera le même. Si la Banque nationale agit ainsi, le prix des produits des entreprises suisses baissera de 2 pour cent à l'étranger. Globalement, ce sera une bonne chose pour la conjoncture. En effet, toutes les entreprises profiteraient d'une dépréciation du franc. Celles qui exportent pourraient proposer leurs produits moins chers et celles qui sont actives sur le marché intérieur augmenter leurs ventes et ce, parce que les marchandises et les services étrangers renchériraient quelque peu.

Pour nombre de grandes entreprises, l'ouverture du marché de l'électricité a provoqué une hausse de 20 pour cent ou plus du prix de cette dernière. Pour beaucoup d'entre elles (industries des métaux et du papier), l'électricité représente 5 pour cent ou plus des coûts totaux. Pour diminuer ces derniers, il faut que le prix de l'électricité retrouve son niveau antérieur, ce qui sera le cas si le Conseil fédéral et les Chambres fédérales renoncent à ouvrir ce marché. Les coûts totaux baisseraient ainsi de 1 à 2 pour cent, soit autant que les effets dus à une baisse de 10 pour cent des salaires.

Contact:

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS (079 205 69 11), se tient à votre disposition pour tout complément d'information.